

Grenoble, le 16 juin 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le bois du Trièves pour chauffer l'agglomération grenobloise

La Compagnie de Chauffage Intercommunale de l'Agglomération Grenobloise (CCIAG) et la Société d'Economie Mixte Locale (Bois Energie du Trièves) signeront le lundi 16 juin 2014 une convention pour valoriser en chaleur les plaquettes forestières du Trièves.

La SEML Bois Energie du Trièves a pour mission principale, l'exploitation de la plateforme «bois énergie» de Saint Michel Les Portes en partenariat avec les propriétaires et exploitants forestiers privés. Le bois, **100%** de plaquettes forestières provient du Trièves et des territoires limitrophes (**moins de 40 km**).

La SEML Bois Energie du Trièves et la CCIAG se sont rapprochées pour transformer en énergie, **1 000 tonnes** de combustible la 1^{ère} année, puis **4 000 tonnes** les deux saisons suivantes. Le bois préalablement traité, broyé, déchiqueté et calibré sera livré à la chaufferie de la Villeneuve pour fournir la chaleur aux usagers du réseau.

Le bois est une ressource importante pour **remplacer les énergies fossiles** que sont le charbon et le fioul. Cette convention permettra aux deux structures de **conforter le développement de leurs activités**, de développer les emplois locaux, de préserver l'environnement et d'assurer une mission de service public.

La CCIAG en diversifiant ses approvisionnements souhaite ainsi **mieux sécuriser** dans la durée le tonnage de sa ressource en bois. Par ailleurs, la CCIAG se positionne comme un «**facilitateur**» industriel de la mise en place d'une **filière bois en circuit court, structurée, pérenne** et dynamisée par des industries locales. Au final, garantir un **prix compétitif et stable** et éviter tout mouvement spéculatif.

La CCIAG s'est orientée depuis longtemps dans une démarche multi-énergies (bois, déchets ménagers, farines animales). Aujourd'hui, plus de **70 000 tonnes de bois recyclé et de plaquettes forestières** sont transformées chaque année en chaleur sur les sites de la Poterne et de la Villeneuve, dont le tonnage a **quadruplé en 8 ans**. Dans le bouquet énergétique, la part du bois est passée sur la même période de **7% à 20%**.

La transformation de la centrale de la Villeneuve et la conduite optimisée du réseau ont contribué à dépasser le seuil de **50%** de chaleur produite issue d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R). Le développement d'un bouquet énergétique faiblement carboné permet à la Compagnie de Chauffage d'éviter sur la saison 2012/2013, **253 300 tonnes de CO2**. Par des actions ciblées, elle a aussi réduit ses émissions de CO2 de **58% depuis 1990**.

Pour l'avenir, l'entreprise partenaire du Plan Air Climat Local s'engage à accélérer le recours aux EnR&R par l'augmentation de la part du bois. L'objectif à l'horizon 2020 est d'atteindre **100 000 tonnes** de bois, soit plus de **25%** de l'énergie produite. Le réseau de chaleur est devenu au fil du temps un outil exemplaire au service d'une politique énergétique durable et des économies d'énergie. *L'énergie est notre avenir, économisons-la !*

A propos de la Cie de Chauffage

La Compagnie de Chauffage, Société Anonyme d'Economie Mixte Locale créée en 1960, gère le 1^{er} réseau de chaleur régional de France. Présidée par Hakim SABRI, elle emploie 213 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 73,2 millions d'euros. Détenue par un actionnariat constitué majoritairement par des collectivités locales, elle alimente en chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire 93 000 équivalent-logements raccordés sur sept communes. Pour fournir l'énergie nécessaire, elle dispose de cinq centrales interconnectées utilisant six combustibles différents et d'un réseau maillé de 164 km.

Contact Presse : Jacques Pasquier – tel : 04 76 33 56 21 – jacques.pasquier@cciag.fr